



Strasbourg, le 17 novembre 2023

THB-GRETA(2023)LD49

(cf. point 37 du projet d'ordre du jour de la 48ème
réunion)

GROUPE D'EXPERTS SUR LA LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS (GRETA)

49ème réunion du GRETA

Strasbourg, 13-17 novembre 2023
Ouverture à 09 :30

Agora, salle G.04

LISTE DES DECISIONS

-
- Point 1 Ouverture de la réunion
- Point 2 Adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux
- Point 3 Rapport oral du Bureau et tour de table avec de nouvelles informations des membres du GRETA
- Point 4 Questions administratives et budgétaires
- Point 5 État des signatures et ratifications de la Convention
- Point 6 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Andorre

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 7 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Hongrie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 8 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur l'Italie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 9 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport final du GRETA sur la Lituanie

Le GRETA a adopté le rapport final tel que modifié à la lumière des commentaires reçus des autorités nationales. Le GRETA a décidé d'envoyer le rapport aux autorités nationales et de les inviter à soumettre leurs commentaires finaux dans un délai d'un mois. À l'expiration de ce délai, le rapport du GRETA, accompagné des commentaires éventuels des autorités, sera rendu public.

- Point 10 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Finlande

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

- Point 11 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur l'Allemagne

Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.

-
- Point 12 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur Monaco
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 13 3ème cycle d'évaluation : adoption du projet de rapport du GRETA sur la Suisse
- Le GRETA a examiné le projet de rapport et a convenu d'un certain nombre d'amendements. Le GRETA a décidé de transmettre le projet de rapport aux autorités nationales en leur demandant de transmettre leurs commentaires dans un délai de deux mois.
- Point 14 1er/2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation à Aruba
- Point 15 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en République tchèque
- Point 16 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation à Monaco
- Point 17 3ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Suisse
- Point 18 2ème cycle d'évaluation : retour d'informations sur la visite d'évaluation en Türkiye
- Point 19 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur l'Islande
- Point 20 2ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur les Pays-Bas
- Point 21 3ème cycle d'évaluation : suivi de la publication du rapport final du GRETA sur la Suède
- Point 22 Informations supplémentaires sur les mesures prises pour se mettre en conformité avec les recommandations du Comité des Parties
- Point 23 Préparation des prochaines visites d'évaluation
- Le GRETA a révisé son programme de visites en 2023 et a adopté le programme et la liste des rapporteurs pour les visites d'évaluation en 2024.
- Point 24 Discussion sur les méthodes de travail du GRETA (projet de code de conduite)
- Le GRETA a examiné et adopté des lignes directrices pour la conduite des visites d'évaluation.
- Point 25 Discussion sur la procédure à suivre pour effectuer les visites du 4ème cycle et sur le projet de structure des rapports d'évaluation du 4ème cycle
- Point 26 Echange de vues avec Mme Anita Danka, monitrice des droits fondamentaux de niveau avancé, cheffe de l'équipe juridique de l'Office des droits fondamentaux de Frontex (FRONTEX)
- Point 27 Préparation d'une note d'orientation sur l'Article 13 de la Convention anti-traite (délai de rétablissement et de réflexion)
- Le GRETA a décidé d'établir un groupe de travail composé de Thomas Ahlstrand, Sergey Ghazinyan et Conny Rijken, chargé de préparer un projet de note d'orientation.

-
- Point 28 Préparation du 13ème rapport général sur les activités du GRETA
- Le GRETA a décidé que le chapitre thématique de son 13ème rapport général serait dédié à un bilan du troisième cycle d'évaluation de la Convention, portant sur l'accès à la justice et à des recours effectifs pour les victimes de la traite.
- Point 29 Présentation du nouveau site internet anti-traite
- Point 30 Modalités de la 50ème réunion du GRETA
- Point 31 Communications reçues contenant des informations à l'attention du GRETA
- Point 32 Informations sur les activités d'autres organes du Conseil de l'Europe, d'autres organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales intéressant le GRETA
- Point 33 Activités relatives à la mise en œuvre des recommandations du GRETA
- Point 34 Dates des prochaines réunions
- Le GRETA a confirmé les dates de ses 50ème et 51ème réunions, et a convenu des dates de sa 52ème réunion ainsi :
- 50ème réunion : 18-22 mars 2024
51ème réunion : 1-5 juillet 2024
52ème réunion : 18-22 novembre 2024
- Point 35 Points à inscrire à l'ordre du jour de la 50ème réunion
- Point 36 Questions diverses
- Point 37 Adoption de la liste des décisions prises pendant la 49ème réunion